

Paris, le 9 février 2024,

Avis destiné aux investisseurs Belges de la SICAV ECHIQUIER de droit français

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du compartiment Echiquier Arty SRI du fonds SICAV Echiquier de droit français, qui va connaître une évolution à compter du 9 février 2024.

La Financière de l'Échiquier a adhéré à la politique d'engagement actionnarial du groupe LBP AM et dans ce cadre a délégué l'exercice des droits de vote à LBP AM.

Pour plus d'information, l'investisseur est invité à se référer à la Politique de vote et d'engagement disponible sur le site internet www.lfde.com.

Le prospectus complet et les documents d'information clés en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français, seront disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet www.lfde.com.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur www.fundinfo.com ainsi que sur le site internet www.lfde.com. Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations,

La Direction Générale de la Financière de l'Échiquier